

De : <gilours@orange.fr>
Date : samedi 23 juin 2018 10:06
À : <gilours@orange.fr>
Joindre : CECI EXPLIQUE CELA.pdf
Objet : L'AMERE FAIT EQUIPE AVEC ÇA ALORS ELLE EST COMME ÇA

4 - « Le Canard enchaîné » - mercredi 16 mai 2018

Jupiter joue avec le feu constitutionnel

La dernière mouture de sa réforme des institutions a fait sortir les sénateurs de leurs gonds, proches de l'Elysée compris. Mais Macron persiste et mitonne un nouveau projet de référendum...

QUELLE MOUCHE a donc piqué l'Elysée ? C'est la question que se posent, depuis le 4 mai, les 21 sénateurs de La République en marche et leur président, François Patriat, soutien historique d'Emmanuel Macron. L'élu de la Côte-d'Or a confié à ses petits camarades qu'il était « tombé du lustre » en découvrant l'article 14, ajouté à la dernière minute au projet de loi organique complétant la réforme de la Constitution engagée par Jupiter. Cet article prévoit que le Sénat sera renouvelé, non par moitié, en 2020 et en 2023, mais intégralement, en 2021, ce qui implique une réduction de deux ans du mandat en cours pour 174 élus !

Personne, au sommet de l'Etat, n'avait songé à mettre au parfum Patriat et ses amis de cette mesure à la validité constitutionnelle incertaine. Les membres du groupe LRM sont d'autant plus sidérés que cet article 14 les met en porte à faux vis-à-vis de collègues qu'ils tentaient depuis des mois de convaincre des bonnes intentions de Macron.

Porcelaine constitutionnelle

Sans précédent, la mesure envisagée a enflammé le placide Palais du Luxembourg. En l'état, elle a aussi fait voler en éclats l'ébauche d'accord sur la révision de la Constitution passé - après des mois de palabres - entre l'Elysée et le président du Sénat, Gérard Larcher. Macron a pourtant besoin d'un vote conforme du Sénat et d'une majorité des trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès à Versailles. « Le gouvernement a fait l'éléphant dans un magasin de porcelaine en ajoutant cette disposition », déplore un ténor de la majorité.

Les 50 sénateurs du groupe Union centriste, qui étaient prêts à suivre Macron, font désormais figure de vrais rebelles. Plus à droite, le sénateur LR Roger Karoutchi renchérit : « Le Congrès est mort ! Je l'ai dit au gouvernement : il vous manque désormais entre 100 et 110 voix pour obtenir la majorité à Versailles. »

Depuis, le gouvernement rame un peu dans tous les sens. A Matignon, un conseiller lâche aimablement à

l'intention des sénateurs : « Que voulez-vous ! on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs... » Avant de se faire plus câlin : « Nous sommes dans le grand bluff de la négociation... »

Le ministre des Relations avec le Parlement, Christophe Castaner, tente, lui aussi, de calmer le jeu : « Il s'agit d'une proposition du gouvernement que les sénateurs auront la possibilité de modifier pendant le débat. » Autrement dit, une monnaie d'échange pour la partie de poker constitutionnelle.

Seringue élyséenne

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 7 JUIN 2018 | 5

ISÈRE EXPRESS

PARTI SOCIALISTE

Projet de révision constitutionnelle : des réunions organisées avec André Vallini

→ Les sénateurs socialistes proposent une consultation citoyenne qui leur permettra d'alimenter le débat autour de la révision de la Constitution. Une consultation est en ligne sur internet et la Fédération socialiste de l'Isère organise des réunions-débats avec André Vallini, ancien ministre et sénateur de l'Isère. Il sera ainsi ce vendredi, à 19 heures, à la salle Europe de l'hôtel de ville de Vienne. « Les Françaises et les Français doivent en effet, eux aussi, pouvoir se saisir de cette réforme, en débattre et faire émerger des propositions communes, d'autant plus fortes qu'elles seront le fruit d'un collectif et d'une mobilisation citoyenne. »

> D'autres rencontres sont prévues : vendredi 15 juin, à 19 heures, à la salle du quartier de Pré-Bénit à Bourgoin-Jallieu et vendredi 29 juin, à 20 heures, à la salle de la Maison du tourisme de Grenoble.

